ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 11 MARS 1973
SCRUTIN DE BALLOTTAGE
1re CIRCONSCRIPTION - AURILLAC





Candidat du

Mouvement Réformateur

Jean NOLORGUES
Docteur en Médecine
Adjoint au Maire d'Aurillac

Marcelle BERTAULT
Fondatrice de l'Association des Parents d'enfants Inadaptés

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

LES RÉSULTATS DU 4 MARS.

Le 4 Mars, deux candidats ont fortement augmenté leur pourcentage habituel dans la circonscription :

— Monsieur LEYMARIE, Candidat Communiste, qui passe de 15,37 % en 1967 à un taux de 21,1 % en 1973 (+ 6 %).

— Jean NOLORGUES, Candidat Réformateur qui passe d'un taux de 8,28 % en 1967 à un taux de 14 % en 1973 (+ 6 %)

Pendant ce temps, le Parti Socialiste reste au niveau de 1968 à peu de chose près. Quant à Monsieur CHAUVET qui avait obtenu un pourcentage de 63,3 %, il ne recueille plus que 45,5 % des suffrages exprimés (— 18 %).

LE PROGRÈS DU PARTI COMMUNISTE est ici, comme partout le résultat de la MAUVAISE POLITIQUE DE LA MAJORITÉ SORTANTE. C'est bien elle qui renforce le courant Communiste en sacrifiant les véritables besoins des hommes à la rentabilité, à l'affairisme, au prestige ; et en favorisant la centralisation excessive qui conduit à la DESERTIFICATION inexorable du Cantal.

NOUS N'ACCEPTONS PAS LA BIPOLARISATION DES FRANÇAIS entre un Parti, l'U.D.R. qui aggrave l'injustice sociale au nom de la rentabilité et de la fatalité économiques, et le Parti Communiste (parti des mécontents né du désespoir) qui au nom de la justice sociale, ruinerait l'économie et asservirait les hommes à la raison d'État.

AUSSI, NOTRE COMBAT CONTINUE, car ma suppléante et moi-même ne saurions nous retirer de la compétition : le Mouvement Réformateur est en effet le seul espoir d'assurer le progrès économique pour le mettre au service des hommes, c'est la seule possibilité de changement dans le calme.

APPEL AUX ÉLECTEURS

Aux 6307 Électeurs et Électrices qui m'ont fait confiance le 4 Mars, j'adresse tout d'abord mes remerciements, mais je leur demande de me la renouveler totalement le 11 Mars. Leur vote montrera qu'ils rejettent deux politiques aussi détestables l'une que l'autre, celle de l'argent et des affaires d'une part, celle du Communisme d'autre part.

Mais je m'adresse aussi aux Électeurs de Monsieur TANNÉ. Il en est, parmi eux, (je le sais, certains me l'ont dit) qui n'acceptent pas l'alliance inconditionnelle avec le Parti Communiste. Je leur offre, en me maintenant, le seul recours contre l'absorption pure et simple du Socialisme respectueux de l'individu par le Communisme totalitaire.

Je m'adresse enfin aux Électeurs de Monsieur BARDET. Ils ont montré eux aussi, qu'ils refusaient la bipolarisation, et qu'ils rejetaient l'immobilisme de Monsieur CHAUVET. C'est, avec quelques variantes, le même combat que le nôtre. Pour être logiques avec eux-mêmes, ils ne peuvent que voter RÉFORMATEUR le 11 Mars.

L'ARITHMÉTIQUE DÉSAMORCE LE CHANTAGE

Les stratèges U.D.R. ne vont pas manquer d'ici le 11 Mars de se servir de la PEUR du Communisme pour renforcer leurs positions.

Or, Monsieur LEYMARIE NE PEUT PAS ÊTRE ÉLU LE 11 MARS : Même si toutes les voix de Monsieur TANNÉ se portaient sur Monsieur LEYMARIE, il n'obtiendrait que 15445 voix, restant ainsi bien loin derrière les 20599 voix de Monsieur CHAUVET.

Monsieur CHAUVET SERA SANS DOUTE ÉLU LE 11 Mars et totalisera 78 printemps à la fin de son mandat

Mais notre maintien aura **PLUSIEURS CONSÉQUENCES HEUREUSES ET NÉCESSAIRES :**

— Notre maintien permettra le regroupement des voix des Réformateurs, du Centre National des Indépendants et des Socialistes partisans de la Liberté. Les hommes vraiment épris de la volonté de changement pourront ainsi manifester leur force.

— Notre maintien empêchera Monsieur CHAUVET (et l'U D.R.) d'être élu triomphalement (en dépit des réalités).

— Notre maintien manifestera qu'entre le Communisme et l'U.D.R. existe réellement une force de recours prête à exercer les responsabilités politiques et à promouvoir les réfornes urgentes et indispensables.

Forts de cette confiance populaire, nous resterons prêts pour les prochaines échéances.

Vive le Cantal... Vive la République... Vive la France !...

Jean NOLORGUES
Adjoint au Maire d'Aurillac

Marcelle BERTAULT
Militante Familiale

IMP. BONIS AURILLAC